



ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE DE GRAY

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 2 décembre 2023

Présents : 12 dont Mme Olivier-Paquis Martine adjointe à la culture représentant M. Le Maire.

Présent par téléphone : Claude Brunet

Pouvoirs reçus : 9

Absents excusés : Frédéric Bryon, Cédric Bedin

BILAN MORAL :

Le Président, Pascal Delavaux, déclare la séance ouverte et remercie tous les présents ; il fait préciser par Claude Brunet le nombre actuel d'adhérents (36).

Colette Bergier remercie l'association pour le don qu'elle lui a versé à l'occasion des décès de son frère et de sa sœur.

Pascal Delavaux rend compte des activités 2023 :

Pascal et Cédric étant souffrants, l'ouverture de l'orgue lors des journées du patrimoine, le 17 septembre n'a pu avoir lieu.

Le très beau concert orgue et violoncelle du 1^{er} octobre, avec Gérard Parmentier et Mona Lou a attiré peu d'auditeurs.

Plusieurs circonstances peuvent avoir joué :

- d'autres manifestations dans la région.
- concert trop tôt dans la saison ?
- communication à améliorer ?...

À voir pour les prochains concerts.

La préparation et la gestion d'un concert sont une charge très lourde qui repose sur un très petit nombre de personnes.

L'assemblée générale accorde au Président le quitus à l'unanimité des présents et des pouvoirs.

BILAN FINANCIER :

Claude Brunet, Trésorier remercie la Ville de Gray, le Département ainsi que la Paroisse

Claude Brunet Trésorier présente la comptabilité arrêtée au 2 décembre 2023.

Solde du compte courant au 11/01/2023: 2519,33€

Solde du compte épargne au 11/1/2023: 8007,68 €

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
----------	---------	----------	---------

Frais de gestion (carte)	9,00	Adhésions 2023	328,00
Frais de de tenue de compte	22,00	Vente CD AG 28/1/23	24,00
Virement étranger (site)	3,50	Concert 1/10/23 entrées	366,50
Hébergement site websiteaout	53,00	CD et plaquettes	14,30
MAIF 2023	116,10	don	20,70
Piles micro	7,80	Subvention Département	600,00
Décès famille Bergier	50,00		
Concert E. Haratyk (9/10/22) frais route	108,99		
Concert octobre 2023			
Cachets artistes	1200,00		
Déplacements Mona Lou	158,61		
SACEM	204,57		
Versement Paroisse	100,00		
TOTAL	2033,57€	TOTAL	1353,50€

Soldes au 2 décembre 2023

Compte courant : 1839,26€

Compte épargne : 8007,68€

Mouvements sur le compte épargne en 2023

Sorties	Entrées
Total : 0	Intérêts 2022: 108,74€

Mme Olivier-Paquis précise que la subvention de la Ville de Gray sera versée courant décembre.

L'assemblée générale accorde au Trésorier le quitus à l'unanimité des présents et des pouvoirs.

PROJETS 2024:

Barthélémy Petrocelli propose un projet de concert orgue et piano avec le groupe vocal de Besançon, dans le cadre « d'orgue en ville de Besançon » prévu début juillet.

Mme Olivier-Paquis indique que pour figurer dans la plaquette des manifestations de la Ville les documents doivent parvenir avant le 31/12/2023.

QUESTIONS DIVERSES

Colette Bergier rappelle l'important stock de CD et regrette que le Syndicat d'initiative ne puisse pas en proposer aux touristes.

Il est rappelé que l'Office du Tourisme (OT) qui dépend de la Communauté de Communes n'a jamais fait le nécessaire pour que des ventes d'objets et de produits divers puissent être faites à l'OT, alors que beaucoup d'OT proposent des objets à la vente.

Denis Londe, facteur d'orgue chargé de l'entretien de l'orgue a constaté que l'orgue vieillit et qu'il convient de faire un relevage. Le précédent relevage date de 2005. Pascal Delavaux fera un courrier à la Ville ainsi qu'à la DRAC pour les informer et précisera que l'Association pourra éventuellement verser une participation à la Ville.

Actuellement les courriers sont envoyés par messagerie à tous les adhérents ayant notifié leur adresse mail, il leur sera précisé que s'ils souhaitent une version papier qu'ils en fassent la demande à la secrétaire.

Les bons élèves de Bruno Vezzina souhaitent pouvoir accéder plus facilement à l'orgue pour jouer lorsqu'ils ont un temps libre, souvent entre 12 heures et 14 heures.

Anne-Marie Debief rappelle que l'association a été créée en 1985, c'est une association de la loi du 1^{er} juillet

Anne-Marie Debief rappelle que l'association a été créée en 1985, c'est une association de la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la Préfecture le 21 février 1986, parue au journal officiel du 2 avril 1986.

L'association a pour objet la restauration du grand orgue historique de la basilique Notre Dame de Gray et l'animation culturelle et musicale autour de cet instrument.

Il est aussi rappelé que l'association a largement participé à la vie autour de l'instrument classé Monument Historique. Elle a apporté une participation financière lors du relevage précédent.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

L'Assemblée Générale renouvelle le tiers sortant des membres du conseil d'Administration comme suit: Colette Bergier. Anne-Marie Debief, Christophe Frys. Anne-Marie Petrequin est remplacée par Barthélémy Pétrocelli. Marie-Thérèse Muno jusque là membre élu au CA, devient membre de droit en tant qu'organiste. Elle est remplacée par Frédéric Bryon .

Le Conseil d'Administration s'est aussitôt réuni et a désigné le bureau de l'Association.

Pascal DELAVAUX Président, Barthélémy Petrocelli Vice Président, Claude BRUNET Trésorier, Colette BERGIER Trésorière Adjointe, Marie THIEBAUT Secrétaire.

Le bureau a été accepté à l'unanimité.

Liste des membres du Conseil d'Administration

Membres de droit: Monsieur Pierre Bergier Curé de Gray
Monsieur le Maire de Gray ou son représentant
Une organiste Marie-Thérèse Muno

NOM	ELU(E) EN	SORTANT(E) EN
Barthélémy PETROCELLI	2023	2026
Colette BERGIER	2023	2026
Anne-Marie DEBIEF	2023	2026
Christophe FRYS	2023	2026
Claude BRUNET	2022	2025
Cédric BEDIN	2022	2025
Frédéric BRYON	2023	2025
Liliane POLAKOWSKI	2023	2025
Pascal DELAVAUX	2021	2024
Lise LELIEVRE	2021	2024
Marie THIEBAUT	2021	2024
Michelle VIENET	2021	2024

Gray le 20 décembre 2023

La Secrétaire,
Marie Thiebaut



Le Président
Pascal Delavaux

